

PUBLICATION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2012

En décembre de chaque année, le conseil élabore les prévisions budgétaires pour l'année suivante. Le 15 décembre 2011, j'ai présenté le budget que vous trouverez ci-dessous. Le taux de taxes foncières pour l'année 2012 sera à 0.7404 \$ du 100 \$ d'évaluation, à celui-ci s'ajoute la taxe spéciale du règlement d'emprunt no. 260-2010 pour le règlement de réfection du 8ième Rang qui est fixé à 0.0296 \$ du 100 \$. La taxe d'ordures sera de 165.94 \$ par logement.

Donc, en 2012, le taux de taxes augmentera de 0,02 \$ par rapport à l'année 2011 qui était à 0.75 \$ du 100 \$ d'évaluation. Cette augmentation permettra de maintenir un budget équilibré reflétant nos besoins.

Soyez assurés que le conseil a tenu compte des intérêts des contribuables lors de la préparation de ce budget.



Stéphane Beauregard
Maire

Budget 2012

<u>Revenus</u>		<u>Dépenses</u>	
Taxes foncières municipales	865 207 \$	Administration générale	336 821 \$
Taxes spéciale – règ. emprunt 260-2010	34 590 \$	Sécurité publique	237 022 \$
Enlèvement des ordures	83 744 \$	Transport routier	491 900 \$
Revenus sources locales	148 666 \$	Hygiène du milieu	95 294 \$
Compensation voirie locale	178 376 \$	Urbanisme	500 \$
Affectation des surplus	0 \$	Loisirs et culture	50 826 \$
Remboursement prov. FCCQ 8 ^{ème} Rg	65 950 \$	Immobilisation	53 818 \$
		Frais de financement	110 352 \$
Total des revenus	1 376 533 \$	Total des dépenses	1 376 533 \$

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Le Conseil a établi les prévisions pour l'achat d'immobilisations suivantes pour l'année en cours et les années subséquentes.

Année 2012

Achat d'équipement de voirie	45 318 \$
Ameublement et équipement de bureau	3 500 \$
Bâtiment	<u>5 000 \$</u>
Total :	53 818 \$

Année 2013

Travaux de voirie	10 000 \$
Ameublement & équipements de bureau	6 500 \$
Bâtiment	<u>4 500 \$</u>
Total :	21 000 \$

Année 2014

Travaux de voirie	10 000 \$
Ameublement & équipements de bureau	6 500 \$
Bâtiment	<u>4 500 \$</u>
Total :	21 000 \$